

# ASSEMBLÉE NATIONALE

27 mai 2013

---

SÉPARATION ET RÉGULATION DES ACTIVITÉS BANCAIRES - (N° 838)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CF130

présenté par  
Mme Berger, rapporteure

-----

### ARTICLE 4 SEXIES

Au début de l'alinéa 11, insérer la référence : « IV. ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.